

Provence-Alpes-Côte d'Azur

TABLEAU DE BORD TRIMESTRIEL DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE





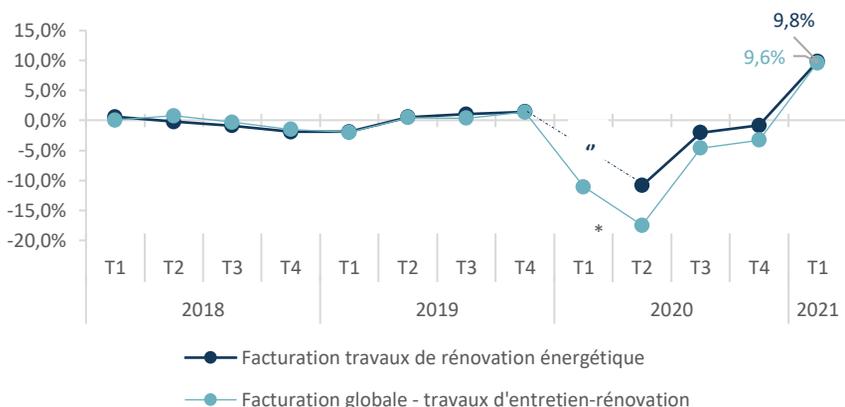
Quelle tendance sur le marché de la rénovation énergétique ?

L'activité de rénovation énergétique progresse nettement au 1^{er} trimestre 2021

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité entretien-rénovation et rénovation énergétique (en volume de travaux facturés par les entreprises du Bâtiment)

Unité : % d'évolution par rapport à n-1 en volume du montant HT de travaux facturés

Source : Réseau des CERC

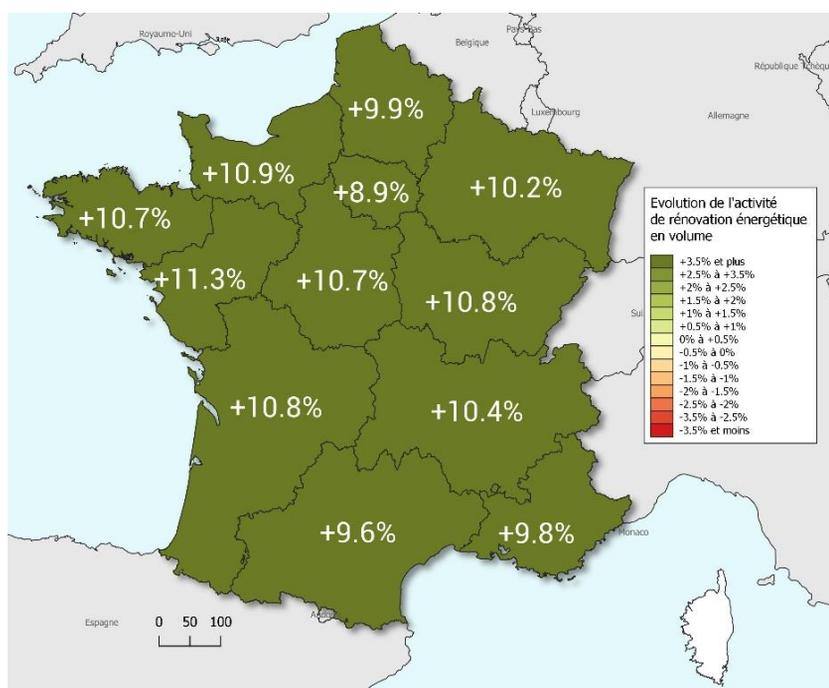


*Le confinement strict ayant empêché l'enquête de se tenir comme prévue au printemps 2020, les deux premiers trimestres de 2020 ont été enquêtés en une seule fois, à la fin de l'été 2020. De fait, les chiffres de l'activité de rénovation énergétique ne sont pas disponibles pour le 1^{er} trimestre 2020.

Évolution de l'activité rénovation énergétique au 1^{er} trimestre 2021 par région (par rapport au 1^{er} trimestre 2020)

Unité : % d'évolution par rapport à n-1 en volume du montant HT de travaux facturés

Source : Réseau des CERC



Évolution de l'activité de rénovation énergétique au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020

Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
+9,8%	+10,0%

L'activité de rénovation énergétique marque une nette progression ce trimestre, avec +9,8% de volume de travaux facturés par rapport au 1^{er} trimestre 2020 (contre une progression de +9,6% pour l'ensemble de l'activité entretien-rénovation). Cela s'explique en partie par l'effet de base, le 1^{er} trimestre 2020 étant marqué par le début du confinement strict en réponse à la crise sanitaire, et donc par un fort recul de l'activité. Pour autant, l'activité entretien-rénovation retrouve un niveau proche de celui d'avant-crise, avec un volume de travaux facturés inférieur de -2,5% ce trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2019.

Le rebond de l'activité est visible sur l'ensemble du territoire métropolitain, de manière assez homogène (la hausse trimestrielle est comprise entre +8,9% et +11,3%)



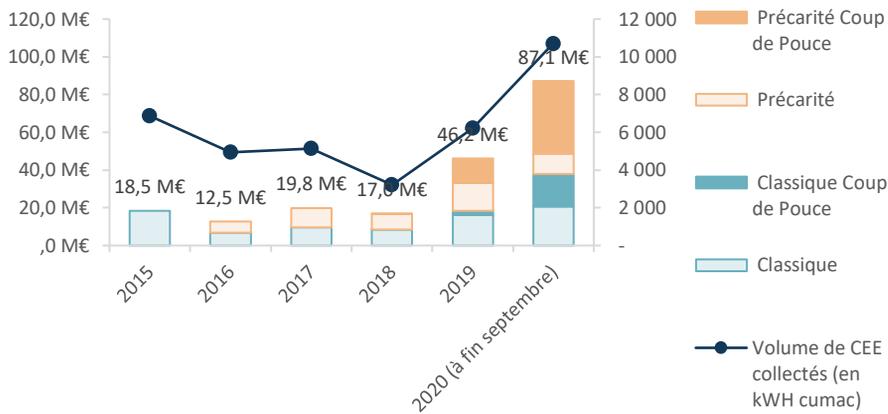
Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?



Les Certificats d'Économie d'Énergie explosent dans la rénovation résidentielle, portés par les « Coup de Pouce »

Montant (en M€) et volume (en GWh cumac) de CEE collectés par les obligés pour des opérations de rénovation dans le parc bâti résidentiel

Source : DREAL / Registre National des CEE



87M€

de CEE distribués entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 septembre 2020 pour des actions de rénovation dans le parc bâti résidentiel en Provence-Alpes-Côte d'Azur

87 M€ de CEE ont été distribués dans la région entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2020 pour des opérations de rénovation dans le parc bâti résidentiel, soit **41 M€ de plus que sur l'ensemble de l'année 2019**. Ce montant est en augmentation constante depuis 2018, porté à la fois par une hausse du prix du CEE et par le développement des « Coup de Pouce » : ces derniers représentent en effet 64% des CEE collectés en 2020, contre moins de 3% en 2018.

De même, en GWh cumac, le volume de CEE collectés sur les trois premiers trimestres de 2020 dépasse le volume collecté sur l'ensemble de l'année 2019. Les « Coup de Pouce » ont donc boosté la collecte des CEE, faisant de ces derniers un des principaux leviers à la rénovation énergétique du parc bâti résidentiel.



Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?



Un premier semestre 2021 dynamique pour MaPrimeRénov'

Bilan MPR au 1^{er} semestre 2021 dans la région



11 004

ménages ont bénéficié de MaPrimeRénov' au 1^{er} semestre 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

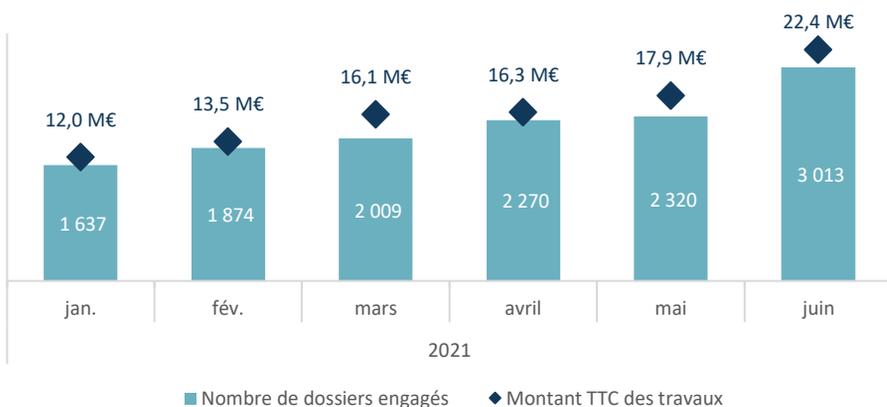
11 004 ménages ayant réalisé 13 201 gestes de rénovation énergétique ont demandé une subvention MaPrimeRénov' dans la région entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2021. Les travaux réalisés par ces ménages représentent un volume de 98 M€ de travaux.

À titre de comparaison, sur l'ensemble de l'année 2020, 4 713 dossiers de subvention ont été engagés, pour 5 480 gestes réalisés représentant 43,7 M€ de travaux. Mais cette prime n'était accordée qu'aux ménages modestes en 2020.

La montée en puissance de ce dispositif s'observe mois après mois, avec une hausse constante des dossiers engagés depuis le début de l'année (le léger ralentissement du mois de mai s'explique par un nombre moindre de jours ouvrés).

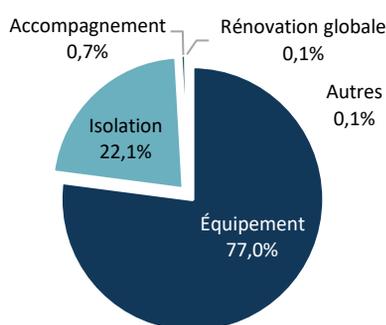
Plus de ¾ des gestes engagés concernent un changement d'équipement. Le geste le plus demandé est d'ailleurs l'installation de pompes à chaleur air/eau (3 385 demandes sur les 13 201 gestes engagés). Les actions d'isolation représentent 22% des gestes engagés, dont plus de la moitié concernent le remplacement des fenêtres ou des portes-fenêtres. Les rénovations globales sont quant à elles encore très marginales (moins d'une vingtaine recensées depuis le 1^{er} janvier 2021). À noter enfin que **16 bonus BBC** et **7 Bonus de sortie de passoire énergétique** ont été accordés depuis le début de l'année.

Nombre de dossiers MPR engagés chaque mois dans la région, et montant TTC des travaux réalisés



Répartition des gestes engagés dans une demande de subvention MPR au cours du 1^{er} semestre 2021 dans la région

Unité : nombre de gestes



Source : Anah



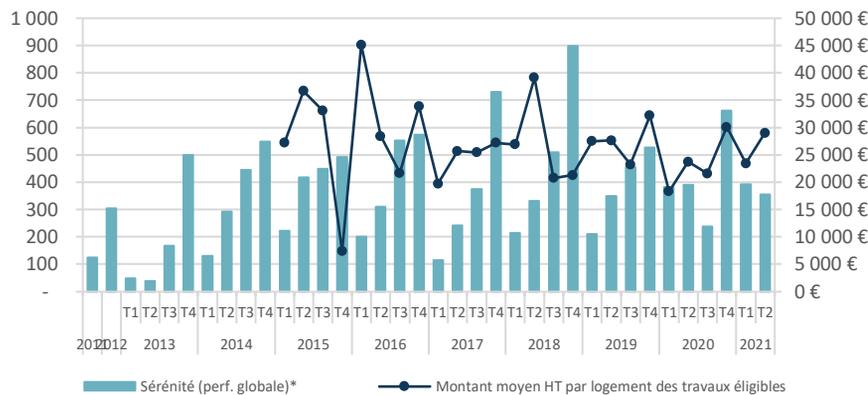
Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements privés ?



La mobilisation du dispositif Habiter Mieux Sérénité se maintient à un haut niveau

Nombre de logements subventionnés par le dispositif Habiter Mieux Sérénité et montant moyen par logement (HT) des travaux réalisés

Source : Anah



1 647

logements rénovés grâce à Habiter Mieux Sérénité sur les 12 derniers mois (à fin juin 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

1 647 Habiter Mieux Sérénité ont été distribués dans la région sur les 12 derniers mois, soit **6% de moins** que sur les 12 mois précédents. Cette baisse s'explique par un 3^{ème} trimestre 2020 particulièrement bas.

Malgré cela, le niveau observé sur l'ensemble de l'année 2020 était plutôt bon (+8% de dossiers engagés par rapport à 2019) et le premier semestre 2021 démarre sur les mêmes bases que 2020 (747 dossiers financés au 1^{er} semestre 2021 contre 773 au 1^{er} semestre 2020).

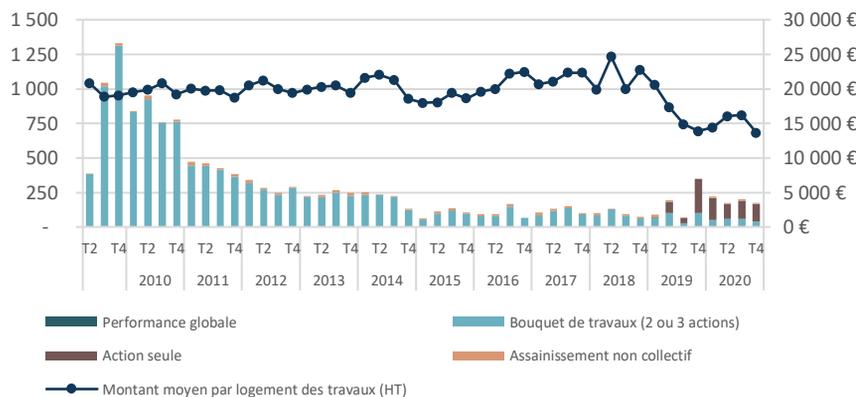
Le montant moyen des travaux subventionnés par ce dispositif s'élève à 27 036 €/logement sur les 12 derniers mois, un niveau conforme à la moyenne des 5 dernières années.



L'écoPTZ poursuit sa progression, porté par le financement des actions seules

Nombre d'écoPTZ distribués et montant moyen par logement (HT) des travaux réalisés

Source : SGFGAS



775

écoPTZ distribués en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

775 écoPTZ ont été distribués dans la région sur les 12 derniers mois, **en hausse de +10% sur un an**. L'ouverture de ce dispositif aux actions seules en 2019 explique cette dynamique, puisque ces dernières représentent près de 70% des travaux financés sur les 12 derniers mois. C'est également pour cette raison que le montant moyen des travaux a diminué de près de 5 000 € entre la période 2009-2018 et la période 2019-2020.

Les travaux de performance globale ne représentent que 0,4% des travaux financés par un écoPTZ depuis 2009.



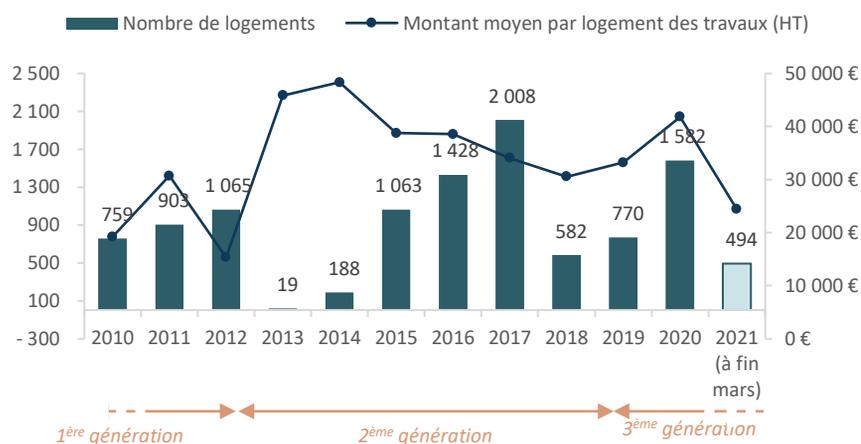
Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique des logements sociaux ?

L'écoPLS poursuit son redémarrage

494

Nombre de logements sociaux ayant bénéficié d'un écoPLS (par année d'engagement) et montant moyen (HT) des travaux réalisés

Source : Estimations CERC PACA à partir des données de la Banque des Territoires et de la DHUP



logements sociaux rénovés grâce à un écoPLS au T1 2021 en Provence-Alpes-Côte d'Azur

4 opérations représentant au total 494 logements sociaux ont bénéficié d'un écoPLS au cours du 1^{er} trimestre 2021 pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. À titre de comparaison, ce volume est comparable au volume enregistré sur l'ensemble de l'année 2018. Ce dispositif poursuit donc son redémarrage entamé en 2020.

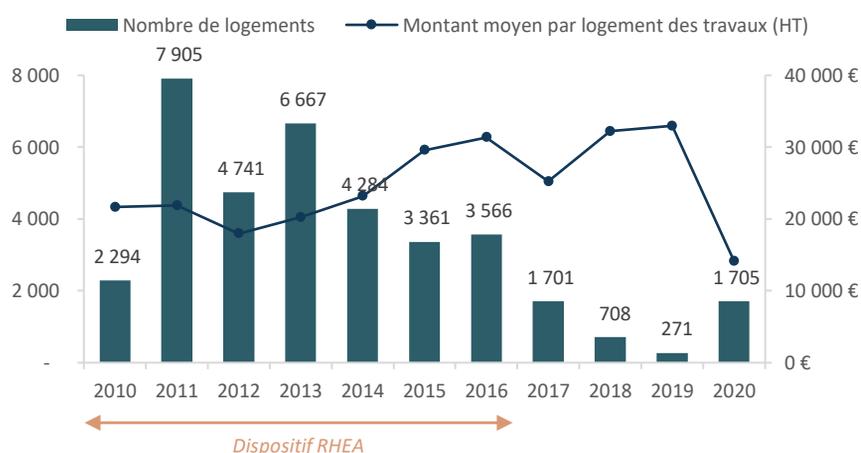
Le montant moyen des travaux engagés grâce à cette subvention s'élève à près de 25 000 €/logement au 1^{er} trimestre 2021, contre plus de 40 000 € en 2020, et environ 35 000 € en moyenne entre 2015 et 2019.

La Région a fortement soutenu la rénovation du parc social ces dernières années, et attend le nouveau programme européen FEDER

1 705

Nombre de logements sociaux ayant bénéficié d'une subvention régionale pour une opération de rénovation (par année estimée de démarrage des travaux) et montant moyen (HT) des travaux financés

Source : Estimation CERC PACA à partir des données de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur



logements sociaux rénovés en Provence-Alpes-Côte d'Azur grâce à des financements de la Région en 2020*

Les subventions régionales, via les fonds européens FEDER, ont permis la rénovation énergétique de 1 705 logements sociaux en 2020 (pour 7 opérations), un volume qui n'a plus été observé depuis 2016 et la fin du dispositif de grande ampleur RHEA.

À noter que l'enveloppe dédiée à ce dispositif étant épuisée pour la programmation 2014-2021, aucune autre opération n'a été financée en 2020, et aucune ne le sera en 2021. Le programme se poursuivra toutefois sur la période 2021-2027, dont les modalités sont en cours de définition.

*Attention, les aides régionales sont cumulables avec l'écoPLS. Il n'est donc pas possible de sommer les logements bénéficiaires des deux dispositifs. La CERC estime le nombre global de logements sociaux rénovés dans son bilan annuel de la rénovation énergétique, disponible sur www.cerc-paca.fr



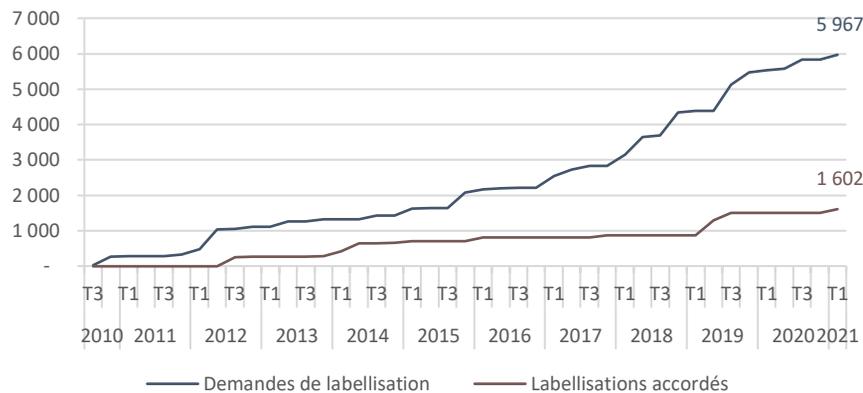
Comment progresse la demande de labellisation et les démarches de qualité environnementale sur les logements existants ?

Les demandes de labellisation BBC se raréfient

437

Nombre cumulé depuis 2009 de logements existants ayant demandé et obtenu une labellisations BBC-rénovation

Source : Effinergie



logements existants ont demandé une labellisation BBC-rénovation sur les 12 derniers mois (à fin mars 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

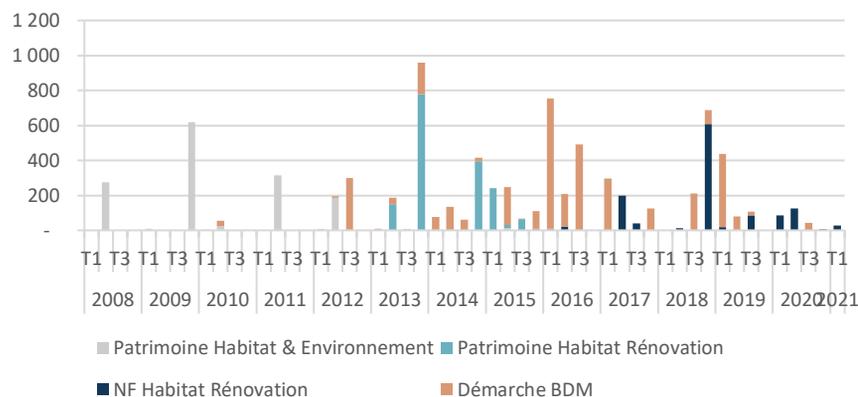
437 logements en rénovation ont demandé un label BBC-rénovation au cours des 12 derniers mois, soit environ 700 de moins que 12 mois plus tôt. Depuis 2010, près de 6 000 logements se sont engagés dans cette démarche dans la région, pour 1 600 labellisations accordées. Si les politiques climatiques nationales visent la rénovation de la totalité du parc résidentiel au niveau BBC d'ici 2050, force est de constater que les labellisations BBC-rénovation peinent à se développer dans la région, et tendent même à se raréfier.

Les démarches de qualité environnementale ne décollent toujours pas

202

Nombre de logements existants engagés dans une démarche de qualité environnementale

Sources : Cerqual et EnvirobatBDM



logements existants se sont engagés dans une démarche QE sur les 12 derniers mois (a fin mars 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

202 logements en rénovation se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale au cours des 12 derniers mois, soit environ 70 de moins que 12 mois plus tôt. Depuis 2008, ce sont 8 220 logements qui se sont engagés dans une démarche de qualité environnementale. Les démarches QE ne décollent donc toujours pas dans la région, et tendent même à ralentir ces derniers trimestres.

À noter que dans la région, la moitié des démarches QE engagées concerne la démarche locale Bâtiment Durable Méditerranée (BDM).



Quelle tendance pour les dispositifs d'aide à la rénovation énergétique du parc tertiaire ?



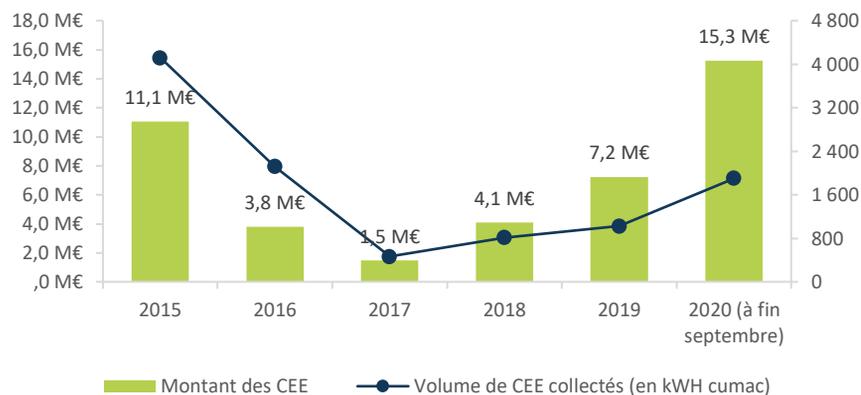
Les Certificats d'Économie d'Énergie en forte hausse en 2020 dans la rénovation tertiaire

15,3 M€

de CEE distribués entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 septembre 2020 pour des actions de rénovation dans le parc bâti tertiaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Montant (en M€) et volume (en GWh cumac) de CEE collectés par les obligés pour des opérations de rénovation dans le parc bâti tertiaire

Source : DREAL / Registre National des CEE



15,3 M€ de CEE ont été distribués dans la région entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2020 pour des opérations de rénovation dans le parc bâti tertiaire. C'est un montant jamais observé sur ce segment de marché, même pour une année complète. C'est par exemple deux fois plus que sur l'ensemble de l'année 2019, et 4 M€ de plus que sur l'ensemble de l'année 2015, précédente année « historique ».

Ce montant est en augmentation constante depuis 2017, porté à la fois par une hausse du prix du CEE et par une augmentation du volume d'économie d'énergie réalisé (+300% entre 2017 et 2020). À noter toutefois qu'on reste éloigné, en volume de CEE récoltés, des chiffres observés en 2015 (1 900 GWh cumac récoltés sur les trois premiers trimestres de 2020, contre près de 4 120 en 2015), et plus encore des volumes réalisés dans le résidentiel.

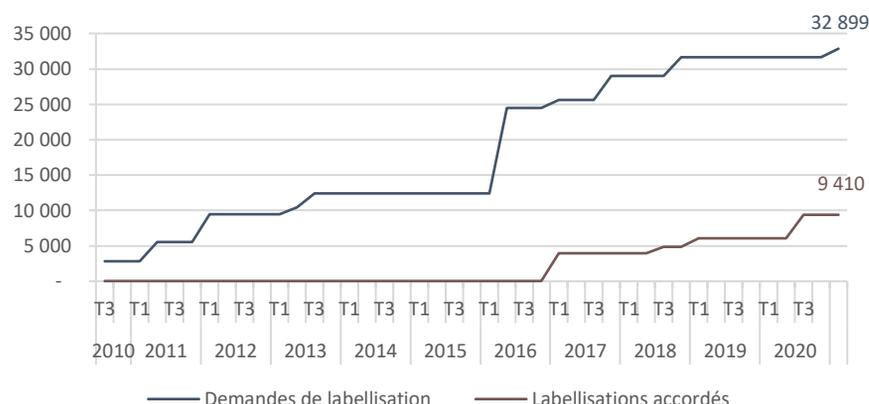


Comment progresse la demande de labellisation et les démarches de qualité environnementale sur le parc tertiaire existant ?

Les demandes de labellisation BBC et les démarches de qualité environnementales se font de plus en plus rares dans le parc tertiaire existant

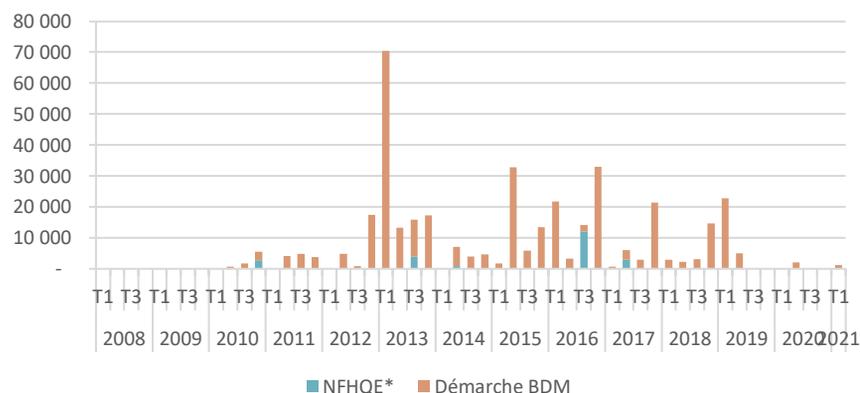
Surface tertiaire existante cumulée (en m²) depuis 2009 ayant demandé et obtenu une labellisation BBC-rénovation

Source : Effinergie



Surface tertiaire existante engagées dans une démarche de qualité environnementale

Sources : Certivéa et EnvirobatBDM



1 200 m²

de surface tertiaire existante a demandé une labellisation BBC-rénovation sur les 12 derniers mois (à fin mars 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

La labellisation BBC-rénovation reste rare dans le parc tertiaire existant de la région, puisqu'elle n'a été demandée que par une seule opération (pour 1 200 m² de surface) depuis le 1^{er} janvier 2019.

Au total depuis 2009, à peine 10 opérations de rénovation tertiaire se sont engagées dans une labellisation BBC-rénovation (pour 5 labellisations accordées).

3 250 m²

de surface tertiaire existante s'est engagées dans une démarche QE sur les 12 derniers mois (à fin mars 2021) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les démarches QE tendent également à se raréfier dans le tertiaire existant de la région, puisque seulement deux opérations se sont engagées depuis l'été 2019.

Au total depuis 2008, plus de 100 opérations de rénovation tertiaire se sont engagées dans une démarche QE, dont plus de 90% concernent la démarche locale Bâtiment Durable Méditerranée (BDM)*.

*À noter que les données concernant la démarche NFHQE tertiaire, délivrée par Certivéa, ne sont plus disponibles depuis le 1^{er} trimestre 2019.

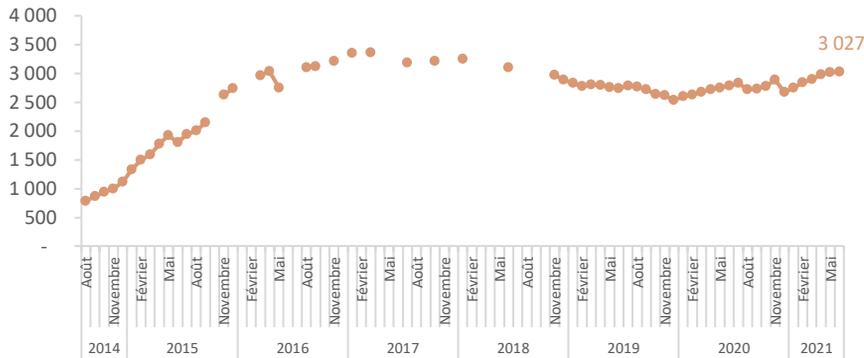


Quelle est la mobilisation des professionnels ?

Le nombre d'entreprises qualifiées RGE repart à la hausse depuis plus d'un an

Nombre d'entreprises possédant un signe RGE

Source : ADEME



Nombre de signes RGE Travaux

	à fin juin 2021	Évol. 1 an
Isolation par l'intérieur des murs, rampants de toiture et plafonds	657	
Isolation des murs par l'extérieur	300	
Isolation des planchers sur local non chauffé	444	
Isolation des toitures terrasses et des toitures par l'extérieur	304	
Isolation des planchers de combles perdus	593	
Parois vitrées, volets isolants, portes d'entrée	834	
Parois vitrées en toiture	136	
Total isolation	3 268	+52%
Chaudière micro-cogénération gaz	562	
Appareils hydrauliques chauffage / eau chaude bois	130	
Appareils indépendants chauffage / eau chaude bois	276	
Chauffage / eau chaude solaire	128	
Emetteurs électriques, dont régulateurs de température	216	
Forage géothermique	4	
Panneaux photovoltaïques	130	
Pompe à chaleur chauffage	885	
Pompe à chaleur eau chaude	887	
Ventilation mécanique	82	
Total équipements	3 300	+58%
Audit énergétique	68	-
Projet complet de rénovation	9	-10%
TOTAL	6 645	+56%

*À partir du 1^{er} janvier 2021, les domaines de travaux certifiables par une qualification RGE sont passés de 12 à 19, avec des domaines de compétences modifiées pour certaines d'entre elles. Il est donc difficile de réaliser une analyse comparative signe par signe

Nombre d'entreprises possédant un signe RGE à fin juin 2021 (évol. 1 an)

Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
3 027	59 099
+9%	+1%

Après une lente mais constante décline depuis le début de l'année 2017, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE repart à la hausse depuis début 2020. Ainsi, à fin juin 2021, le nombre d'entreprises possédant un signe RGE dépasse la barre des 3 000 unités pour la première fois depuis l'été 2018.

Il est intéressant de noter que cette hausse s'inscrit dans un contexte de refonte des dispositifs incitatifs à la rénovation énergétique, avec une éco-conditionnalité (la nécessité de faire réaliser des travaux par une entreprise RGE pour pouvoir bénéficier de l'aide) accrue. En revanche, il est trop tôt pour savoir si le changement de nomenclature* des qualifications RGE a eu un impact sur la sollicitation du label RGE.

Cette hausse est également visible sur le nombre de signes RGE Travaux : on en recense **6 645** dans la région à fin juin 2021, contre 4 250 il y a un an. À noter que le nombre de signes augmente plus vite que le nombre d'entreprises qualifiées RGE (+56%, contre +9% pour le nombre d'entreprises RGE). Les entreprises possèdent donc en moyenne plus de signes : 2,2 aujourd'hui, contre 1,5 en juin 2020. Si cela s'explique par la refonte de la nomenclature*, et la division de certaines qualifications en deux ou trois catégories (par exemple, la qualification « pompe à chaleur », unique précédemment, concerne aujourd'hui deux qualifications différentes : « pompe à chaleur chauffage » et « pompe à chaleur eau chaude »), cela montre également que les entreprises n'ont pas peur de multiplier les qualifications afin de se diversifier.

La répartition des signes RGE est relativement homogène entre les qualifications concernant l'isolation et celles concernant les changements d'équipements, et reste identique à un an plus tôt malgré le changement de nomenclature*. Les signes concernant les projets complet de rénovation restent en revanche marginaux dans la région, alors que la qualification pour la réalisation d'audits énergétiques rencontre un grand succès depuis son apparition dans la nouvelle nomenclature (déjà près de 70 qualifications recensées).

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES DE LA CERC :



ET DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC :



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art.L122-4) et constitue une contre façon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art.122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à la quelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.